

Notaire, un "métier d'enfer", mais est-il fait pour vous ?

Par **Villagejustice**, le 15/11/2012 à 12:11

Contrairement au métier d'avocat (autre test à voir ici), la profession de notaire n'est pas à un métier auquel on pense spontanément. Probablement déjà parce qu'il ne profite pas de l'image fantasmé du cinéma hollywoodien de l'avocat américain, puisque le notaire est propre au droit romain et aux pays latins, même s'il peut avoir des équivalents dans les pays de Common Law.

Mais ce métier est-il fait pour vous ? Nouveau test du village de la justice...
<http://bit.ly/UFInq8>

Par **Camille**, le 15/11/2012 à 12:51

Re,
Et pour y arriver directement...

<http://www.village-justice.com/articles/Notaire-metier-enfer,13254.html>

cliquer directement sur le lien ci-dessus.
[smile4]

Par **Yann**, le 15/11/2012 à 15:25

La question "êtes-vous de sexe masculin ou de sexe féminin." ne risque-t-elle pas de porter à polémique?

Par **Villagejustice**, le 15/11/2012 à 17:51

... la raison de cette question est justement dans les réponses données après validation ;-)

Par **Camille**, le 16/11/2012 à 11:05

Bjr,

Comment-je ? Quoi-je ? Que lis-je ? Pas encore de paritas dans le numerus clausus ?

Mais, c't'un scandââââle ! [smile4]

Accessoirement...

[citation]les offices notariaux ne sont pas soumis à un « numerus clausus » particulier (ce qui équivaldrait à une limitation du nombre des notaires) mais sont **soumis à une implantation encadrée** des offices sur tout le territoire pour répondre aux besoins de la population.[/citation]

Nuance subtile... [smile25]